**Travaux de rénovation énergétique : les aides en 2022**

Quelles sont les aides qui existent en 2022 pour financer les travaux de rénovation énergétique de son logement à Luceau ?

* **MaPrimeRénov** : cette aide est versée par l’Etat sous forme de prime à la fin des travaux, ce qui représente une amélioration par rapport à l’ancien système de crédit d'impôt qui a existé jusqu’en 2020 (CITE) ;
* **MaPrimeRénov Sérénité** : destinée aux revenus modestes et très modestes, cette aide a pour objectif d’encourager les rénovations globales des logements ;
* **Primes Energie CEE** : les primes CEE sont les aides financées par le privé, c’est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-payeur) ;
* **Eco-PTZ** : ce prêt à taux zéro est accordé pour des travaux de rénovation thermique. Le 1er janvier 2022, son plafond a été relevé à 50 000 € ;
* **Prêt Avance Rénovation** : la somme empruntée pourra être remboursée lors de la vente du bien ou à sa succession, les intérêts pouvant quant à eux être remboursés in fine ou en amont, progressivement.

Les aides à la rénovation énergétique portent essentiellement sur ces travaux :

* Isolation : sol, combles, murs et fenêtres ;
* Système de chauffage : [pompe à chaleur](https://www.hellowatt.fr/pompe-a-chaleur/), chaudière gaz haute performance, chaudière à granulés et poêle à bois ;
* Chauffe-eau thermodynamique.

Pour toucher ces aides, les travaux doivent avoir été effectués par des [entreprises labellisées RGE](https://www.faire.fr/trouvez-un-professionnel) (reconnues garantes pour l’environnement).

Pour vous aider dans vos travaux, consultez l'annuaire des [chauffagistes de Sarthe](https://www.hellowatt.fr/chauffage/chauffagistes/sarthe/).

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site de l’ADEME, de [France Renov](https://france-renov.gouv.fr/) ou d'Hello Watt.